



En effet, un litige foncier bloque un investissement de 30 milliards de FCFA pour lancer la construction de l'enseigne de ce géant dans la capitale camerounaise.

De sources dignes de foi indiquent que ces travaux sont à l'arrêt à cause d'un litige foncier. La procédure a été portée devant les tribunaux par des membres d'une famille réclamant avec titre foncier à l'appui, la propriété du terrain sur lequel le gouvernement camerounais a pourtant délivré un bail emphytéotique au consortium Carrefour-CFAO Retail.

Désormais, apprend-on, la justice camerounaise pourrait bien annuler ce bail emphytéotique, hypothéquant ainsi un investissement de 30 milliards de FCFA projeté sur le site querellé par le couple Carrefour-CFAO Retail.

Comme dans sa boutique de Douala, Carrefour ambitionne pourtant de créer environ 350 emplois directs et d'offrir dans sa boutique de la capitale camerounaise, « plus de 1 500 références made in Cameroun », à en croire Luc Demez, directeur général de CFAO Retail au Cameroun.